



MAIRIE DE LA VERDIERE
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2015

Présents : MM. BLANC Laurent, BORDES Catherine, CHATARD Annie, CHATARD Hervé, DEBORDEAUX Michelle, DUVAL Denis, BEN ALI Zaina, GEORGES Marie-Ange, MATHIEU Jean-Marc, MARIGNANE Gérard, RIVAL Jean Christophe, ROGIER Gilles, SANNA Magali. SANDJIVY Sylvie, ZICKGRAF Didier

Absents : BUISSON Frédéric, ESTIENNE Bernard, MELLANO Yolène, PAOLETTI Cécile

Procuration : PAOLETTI Cécile à Michelle DEBORDEAUX

Secrétaire de séance : Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire. Madame Michelle DEBORDEAUX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

Approbation du compte rendu de la séance du 29 mai 2015

Le compte rendu de la séance du 29 mai 2015 est approuvé

VOTE : POUR /15 voix ABSTENTION / 1 voix

I - DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal les différents programmes de travaux qu'il convient de réaliser suite au vote du budget primitif 2015.

Il propose de solliciter une aide départementale afin d'alléger la part de l'autofinancement communal.

Il rappelle que ces opérations sont indispensables et que suite aux diverses réunions de travail, ces travaux ont été inscrits par ordre de priorité ainsi :

N° d'ordre	Art.	Programme	Montant HT	Montant SUBVENTION
1	21	ACQUISITION MINI BUS	20.250 €	5.000 €
2	2313	ACQUISITION MATERIEL RESTAURANT SCOLAIRE + ISOLATION PHONIQUE + ELECTRICITE	30.211 €	20.840 €
3	2315	RESTRUCTURATOIN CHEMINS + MUR CONSOLIDATION	91.945 €	63.440 €
4	2181	ACQUIS DEUX DEFIBRILATEURS	3.570 €	2.200 €
5	2313	MISES AUX NORMES DIFFERENT BATIMENTS (logement sociaux-église-coffret forain)	8.897 €	6.138 €
6	2315 Budget Eau	SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	31.907 €	9.500 €
		<u>TOTAL</u>	186.780€	107.118 €

VOTE : POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS

II - CONVENTION AVEC LE CAUE (CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT) POUR L'ETUDE DE L'AMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire donne lecture de la convention avec le CAUE du Var (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) pour une mission de conseil dans la cadre du projet de réaménagement de l'Hôtel de Ville comprenant :

- Etat des lieux
- Proposition d'aménagement
- Estimation financière

Pour la réalisation de cette étude la participation financière communale s'élève à : 1 100 €

Il demande au Conseil de bien vouloir en délibérer et l'autoriser à signer ladite convention.

VOTE : POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS

III - REVALORISATION DU TARIF DU REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2015-2016

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la délibération n° 48/2014 du 29 juillet 2014 qui fixait le prix du repas pour les enfants à 2,90 € et à 3,90 € pour les adultes.

Il propose que le prix des repas soit fixé ainsi pour l'année scolaire 2015-2016.

- enfant : 3,00 €
- adultes : 4,00 €

Pour les inscriptions hors délais le repas sera facturé 3,50 €

Il demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

VOTE : POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS

IV - CONVENTION DE LOCATION DE LA SALLE FONTVEILLE AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire rappelle que, la délibération n°03/2015 du 19 février 2015, a fixé les modalités et les tarifs de location de la Salle FONTVEILLE aux particuliers.

Il propose la mise en œuvre d'une convention de mise à disposition des salles communales. Il précise que Les salles communales sont mises à disposition gratuitement, sous réserve que la manifestation pour laquelle les locaux sont concédés n'ait pas un caractère commercial (avec droit d'entrée), sans quoi la location serait payante. Puis il donne lecture du projet de convention.

Monsieur le Maire propose de fixer à 100 € le montant de la location aux associations locales et à 150 € pour les associations extérieures.

Il demande à l'assemblée de se prononcer sur cette proposition.

VOTE : POUR / 14 voix CONTRE / 2 voix

IX - QUESTION DIVERSES

- Motion AMF

Lecture Par Monsieur le Maire de motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État

VOTE : POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS

- Information sur le bureau de Poste

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'un courrier de la CGT relatif à un projet de réduction des horaires d'ouverture du bureau de La Verdière et de l'installation d'un facteur-guichetier qui tiendra le bureau 2h le matin. La poste devra solliciter l'accord de la Commune.

Et il précise qu'il doit recevoir le directeur de la Poste dans les jours qui viennent

La séance est levée à 19h45